

La Roche-Posay a reçu le club UDF 86

L'eau, un enjeu clé pour l'industrie : comment les entreprises doivent d'adapter au changement ?

Face au défi de la raréfaction de la ressource en eau, dans un contexte de **réchauffement climatique**, les industriels doivent s'adapter et repenser leurs pratiques afin de sécuriser leurs activités et être en règle avec les restrictions à venir. La réglementation et les aides financières favorisent l'application des bonnes pratiques, de meilleures techniques et le développement d'innovations pour Réduire, Recycler et Réutiliser les eaux des sites. Afin d'apporter une vision complète de ces enjeux et des solutions concrètes d'adaptation pour les industriels. Le centre thermal a accueilli le club UDF le **28 avril 2023** localisé en Vienne (86). Les dirigeants ou collaborateurs de 4 structures (L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU, L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE, SOLTENA, BRIONNE) ont été chaleureusement accueillis par le directeur du site.

Présentation du centre thermal

1er centre européen de dermatologie thermique

La Roche-Posay

- 1 centre
- 7500 curistes/an
- Dermatologie

5 indications

- Eczémas et Dermatite atopique
- Psoriasis
- Cicatrices
- Affections buccales
- Suites cutanées de traitement de cancer

LA ROCHE
-POSAY

Au sein du nouveau Centre thermal, un réseau de distribution de l'eau a notamment été installé pour permettre des **économies d'eau** conséquentes, dépassant les **60% de réduction avec une gestion circulaire de l'eau thermique**.

L'eau thermale de La Roche-Posay est au cœur de l'activité des Thermes, du Spa et de la marque cosmétique La Roche-Posay. Pour préserver cette ressource unique, plusieurs mesures ont été prises. Par décret du Conseil d'Etat du 3 août 2018,

la ressource thermale de La Roche-Posay a été déclarée d'intérêt public. La protection de cette précieuse ressource s'inscrit désormais dans un cadre réglementaire qui assure sa pérennité et la sauvegarde de ses vertus thérapeutiques dans l'intérêt des patients et de la station.

Au programme

La présentation, la visite et le témoignage du Centre thermal La Roche-Posay par **Julien PRINCE** Directeur Général.

Témoignage de l'**entreprise Brionne** dans la Vienne qui fabrique des éléments de quincaillerie pour portes, fenêtres et meubles. L'entreprise a réduit ses prélèvements d'eau d'environ 50% avec la réalisation d'un **circuit fermé de recyclage** de l'eau sur des bols de tribofinition pour la finition des pièces.

L'intervention de l'Office International de l'Eau (OIEau) : contexte, enjeux, réglementation, solutions d'optimisation des usages de l'eau dans l'industrie et bonnes pratiques avec **Julien LOUCHARD**, formateur et expert de l'OIEau.

La présentation des dispositifs d'accompagnement de **Soltena Nouvelle-Aquitaine** par **Ronan BARBIER** chef de projets Eau. Soltena a un rôle de sensibilisation et apporte du conseil multi expertise en orientant vers les bons dispositifs techniques et financiers. Ce réseau a également un rôle de mise en relation avec les bons partenaires pour la **transition hydrique** dans les entreprises.

L'intervention de **Jean-Philippe BESSE** des services de la Région Nouvelle Aquitaine (chargé de mission « eaux, milieu aquatiques et entreprises ») qui a présenté la stratégie régionale de l'eau et les possibilités d'accompagnement et d'aide financière.

La présentation des dispositifs d'accompagnement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (contact : **Hakim TALEB** chargé d'interventions spécialisé industries)

L'accompagnement Région

Accompagnement si :

- > 10 salariés
- > 10 000 m³/an économisés
- > 10 % des volumes totaux

(Les critères vont évoluer)

Plafond d'aides entre 40 % et 65 % des dépenses éligibles (accompagnement progressif)

Appel à projets EC'EAU

- Entente pour l'eau : RNA / Occitanie / AEAG
- Réutilisation des eaux non conventionnelles (usées, pluviales...)
- Entreprises, collectivités...
- Accompagnement des :
 - Études d'opportunité, de faisabilité
 - Investissements
 - Projets expérimentaux
 - Usages réglementés et non réglementés

Les aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Lutter contre les pollutions

Objectifs

- Maîtriser et réduire les pollutions dues aux micropolluants en privilégiant la réduction à la source
- Résorber les foyers de pollution classiques ou macropolluants en ciblant les masses d'eau dégradées soumises à des pressions importantes

Taux d'aide

- 30 % : traitement macropolluants acteurs non prioritaires
- 50 % : traitement micropolluants/macro acteurs prioritaires
- 70 % : études/réduction micro à la source

Économiser l'eau : priorité à la sobriété

Objectifs

- Réduire prioritairement les consommations d'eau sur tout le bassin

Taux d'aide

- 70 % : études et travaux de réduction des consommations en eau et jusqu'à 80 % en zones de répartition des eaux

Des enjeux accentués par le changement climatique

→ **Déficit de 250 millions de m³** entre les besoins et les usages, il passera à **1,2 milliard de m³ en 2050**

→ **Baisse attendue des débits d'été de 20 à 50 %**

→ **Diminution de la recharge des nappes de l'ordre de 30 à 50 %**

